

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 54 (1909)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

aux pages 95-105, une intéressante étude sur *l'évolution dans l'armée suisse*) et chez Charles-Lavauzelle, la quatrième édition de ses *Enseignements de deux guerres récentes*, augmentée d'une notice en réponse à quelques objections. Et je pourrais rappeler que Chapelot vient de mettre en vente la réédition de son *Artillerie en liaison avec les autres armes*. C'est-à-dire qu'il occupe en même temps nos trois grands éditeurs militaires. Excusez du peu !

\* \* \*

J'ai parlé, l'an dernier, des *Lettres d'un oncle à son neveu pour l'aider dans le commandement de sa compagnie*. L'auteur de ce livre remarquable, que je crois bien avoir traité de chef-d'œuvre, — et je ne m'en dédis pas — le capitaine Gustave Cognet, vient de publier, sur les *officiers de réserve* (chez Chapelot), une étude non moins remarquable. C'est plein du bon sens le plus fin. Les arguments sont très solides, d'une simplicité merveilleuse, et malgré cela, inattendus. On va de surprise en surprise, en reconnaissant toutes les conséquences qu'un esprit attentif tire de faits dont nous sommes journellement les témoins et qui ne nous inspirent aucune réflexion. Le capitaine Cognet nous montre ce qui a été fait pour les officiers de réserve (il y a peut-être participé) ; il nous expose les mesures à prendre pour que les prescriptions réglementaires puissent produire leur plein effet ; et il nous fait voir que déjà les résultats acquis sont très satisfaisants : nous sommes en train de nous constituer un corps excellent d'officiers de complément.

---

## INFORMATIONS

---

### SUISSE

**Rapport de la 1<sup>re</sup> division.** — Le colonel-divisionnaire Audéoud, a tenu un rapport de division, le 4 juillet, à Rolle. Deux-cent cinquante officiers de la division y ont assisté.

Le lieutenant-colonel Quinclet, chef d'état-major de la 1<sup>re</sup> division a rappelé et commenté les articles essentiels des prescriptions sur la mobilisation de paix et sur la démobilisation : rapports des officiers de troupes avec le commandement de place, mesures à prendre pour les inspections de l'habillement, de l'équipement et du matériel, pour l'alimentation, pour les transports par chemins de fer.

Le colonel-divisionnaire a présenté ses observations sur les cours de 1908 et donné quelques indications sur celui de 1909.

La période préparatoire de celui-ci sera très courte, trois jours seulement, pendant lesquels les commandants de compagnie et de bataillon ne devront pas avoir la prétention de passer en revue toute l'école du soldat et l'instruction de la section et de leurs unités. Ils devront limiter leur programme aux points qu'ils estimeront essentiels, chacun pour ce qui concerne sa troupe. L'avant-dernier jour de la première semaine sera consacré à des exercices dans le cadre du régiment, le dernier à des exercices dans le cadre de la brigade.

La seconde semaine sera tout entière remplie par des manœuvres de brigade contre brigade.

Les rayons des cantonnements suivants sont prévus : Toute la 1<sup>re</sup> brigade d'infanterie dans le canton de Genève ; la 2<sup>e</sup> aux environs de Morges, savoir le 3<sup>e</sup> régiment dans la région de Colombier, le 4<sup>e</sup> dans celle de Lavigny.

Les commandants de bataillon, avec leurs adjudants, leurs médecins et leurs quartiers-maîtres, seront commandés pour la reconnaissance de leurs cantonnements. La question n'est pas encore réglée de la reconnaissance par les commandants de brigades et de régiments de leur terrain d'exercice.

Vu la courte durée du cours préparatoire, aucun frais n'est autorisé pour l'organisation des cantonnements. Il n'y aura pas de tir de combat.

La viande et le pain seront fournis par la compagnie d'administration sauf pour le 3<sup>e</sup> régiment qui, à titre d'essai, constituera un détachement de bouchers et abattra son bétail.

Parmi les mesures d'organisation, le divisionnaire recommande aux commandants de compagnie de reformer leurs compagnies autant que possible conforme à ce qu'elles étaient en 1908, les mêmes sous-officiers et les mêmes hommes constituant les mêmes sections, la classe sortante étant simplement remplacée par la classe des recrues de 1908.

Les bataillons qui ont des officiers surnuméraires doivent donner les commandements des sections aux plus jeunes lieutenants. Les plus anciens pourront être appelés pendant le cours préparatoire à suivre les exercices de l'artillerie et du génie.

Le commandant de la division recommande d'encourager la tâche des sous-officiers surtout au début du cours ; il faut considérer l'inexpérience d'un certain nombre d'entre eux et les amener à diriger tout le service intérieur en les conseillant et les guidant. Il faut veiller avec attention à un service intérieur correct ; c'est un élément de discipline.

Sur le terrain, il faut éviter le schéma, savoir distinguer, par exemple, les situations où des réserves doivent être conservées de celles où l'on doit d'emblée déployer tout son effectif. Dans les déploiements, prendre de larges intervalles entre les tirailleurs, afin que les chefs de compagnies et de bataillons s'accoutument aux fronts de l'effectif de guerre. Il faut éviter avec

non moins de soin le schéma dans les exercices du service d'avant-postes que l'on a trop l'habitude d'organiser toujours sur le même patron.

En terminant, le divisionnaire invite les officiers de la division à se préparer au cours du mois de septembre afin qu'il profite à l'instruction de tous.

**Histoire du drapeau suisse.** — La brochure du capitaine Paul de Valière sur l'*Histoire du drapeau suisse* est près d'être épuisée. Il en reste une cinquantaine d'exemplaires seulement, que nous tenons à la disposition de ceux de nos lecteurs qui désireraient en posséder. On sait que cette brochure, qui a été très remarquée, est un tirage à part des articles parus en 1908 dans la *Revue militaire suisse*, avec, en plus, une planche en couleur présentant certains des drapeaux les plus caractéristiques de notre histoire.

Nos nouveaux abonnés, entre autres, qui n'ont pas eu connaissance de ces articles, seront satisfaits d'apprendre qu'ils peuvent se les procurer sous la forme de l'élégante brochure de luxe qui les reproduit.

La commande peut nous être adressée accompagnée du versement de la somme de *deux francs* à notre compte de chèques postaux, II. 397.

**Notes qualificatives.** — Dans son assemblée générale annuelle, qui a eu lieu à Rolle, le 4 juillet, la section vaudoise des officiers a voté une résolution chargeant son comité de provoquer la mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Société suisse, en 1910, de la question de la suppression de l'art. 36 e de l'Ordonnance sur l'avancement interdisant la communication des notes aux intéressés.

**Cours de skis.** — Comme pour la campagne d'hiver 1908/1909, la section vaudoise a chargé son comité de prendre en mains l'échelonnement des cours de skis pendant l'hiver 1909-1910 afin qu'ils se fassent concurrence le moins possible les uns aux autres.

Le comité prie donc les sous-sections et les officiers du canton de Vaud qui se proposeraient l'organisation d'un cours de l'en informer avant le 1<sup>er</sup> octobre. Si besoin est, il réunira les intéressés pour prendre les décisions nécessaires d'un commun accord.

## FRANCE

**La santé de l'armée.** — Un mémoire du docteur Lœwenthal, d'Anizy-le-Château (Aisne), fournit d'intéressantes indications sur l'état sanitaire de l'armée française, et sur cet état comparé à celui de l'armée allemande.

En France, l'année 1906, la dernière dont le ministère a publié le bilan

sanitaire et la première de la mise en vigueur du service de deux ans, marque une recrudescence sensible de la plupart des maladies infectieuses, typhoïde, diphtérie, tuberculose, etc.

Partisan déterminé du service militaire de deux ans, l'auteur attribue cette recrudescence à trois causes essentielles : 1<sup>o</sup> à l'incorporation des « demi-bons » au nombre de 11 500 dans les services auxiliaires ; 2<sup>o</sup> à la sélection de plus en plus insuffisante des hommes proclamés bons pour le service actif en augmentation de 17 000 par rapport à l'année 1905 ; et 3<sup>o</sup> à la réduction du nombre des réformés : 32 500 en 1905 et 26 300 en 1906.

L'auteur montre, au surplus, combien se trompent ceux qui se basant sur la baisse progressive de la mortalité générale en concluent à l'amélioration de l'état sanitaire de l'armée. La baisse de la mortalité n'est réelle que lorsqu'elle est due à la baisse de la morbidité. Elle n'est qu'apparente lorsqu'elle est consécutive à l'accroissement de la proportion des réformes pour des maladies graves ou mortelles. De 1872-1876 à 1902-1906, la mortalité générale a baissé de 9.7 à 4.19 ‰, soit une baisse de 140 % ; par contre, la mise en réforme, qui consiste, en dernière analyse, à renvoyer les hommes malades se soigner et mourir dans leurs foyers, s'est élevée de 15.5 à 55.30 ‰, soit un accroissement de 260 %. La baisse de la mortalité de notre armée n'est donc que fictive. En effet, si l'on remonte à une trentaine d'années, on constate que la fièvre typhoïde, la variole, le paludisme et les maladies vénériennes (sauf l'avarie qui reste stationnaire) exceptées, toutes les autres maladies marquent un progrès plus ou moins considérable et notamment : grippe, rougeole, scarlatine, oreillons, méningite cérébro-spinale, érysipèle, diphtérie, dysenterie, rhumatisme, pneumonie, pleurésie, diarrhée, affections cardiaques et surtout tuberculose.

Les chiffres suivants, qui ont traités aux réformes prononcées du fait de la tuberculose et des affections désignées dans les statistiques militaires sous le nom de maladies « ressortissant de la tuberculose », nous donneront une idée des progrès considérables de cette terrible affection dans l'armée de l'intérieur.

	1887	1906
Tuberculose . . . . .	1,631	3,963
Imminence de tuberculose . . . . .	—	3,235
Anémie, faiblesse constitutionnelle . . . . .	63	1,739
Bronchite chronique . . . . .	555	1,032
Scrofule . . . . .	71	12
Pleurésie . . . . .	167	743
Total . . . . .	2,477	9,725

En 1887, les hommes éliminés de l'armée du fait de la tuberculose ou des maladies qui la dissimulent étaient au nombre de 2487 ; en 1906, 9725.

En ce qui concerne la comparaison avec l'armée allemande, les chiffres suivants présentent surtout de l'intérêt :

*Nombre de malades et de morts en 1902-1906.*

		Cas.	Décès.
Variolo	Armée allemande	1	1
»	française (intérieur)	163	6
Scarlatine	allemande	1,661	63
»	française (intérieur)	8,198	238
Typhoïde	allemande	2,093	240
»	française (intérieur)	11,061	1,439
Rougeole	allemande	1,999	3
»	française (intérieur)	31,193	216
Grippe	allemande	22,146	22
»	française (intérieur)	55,266	673
Pleurésie	allemande	9,662	128
»	française (intérieur)	20,372	179
Tuberculose	allemande	5,151	625
»	française (intérieur)	17,049	1,712
Dysenterie	allemande	350	9
»	française (intérieur)	779	91

En totalisant les décès de toute nature, l'auteur arrive aux chiffres suivants (période 1902-1906) :

	Armée allemande.	Armée française (intérieur).
Décès (suicides)	1,117	446
Décès (accidents)	743	790
Décès (maladies)	3,400	7,578

Abstraction faite des suicides (bien plus fréquents dans l'armée allemande) et des accidents mortels et en ne tenant compte que des décès-maladies (7578 dans l'armée française et 3400 dans l'armée allemande), l'état déplorable de l'armée française en 1902-1906 se traduit par un excédent de centaines de mille de malades dont un certain nombre mortellement atteints sont allés mourir dans leur foyers; d'autre part, par une perte sous les drapeaux de 4178 hommes de plus que dans la totalité de l'armée allemande.

Le docteur Lœwenthal termine par l'énumération rapide de toute une série de remèdes à ce triste état de choses. Parmi les plus importants il cite : la réforme du recrutement, la sélection plus rigoureuse et l'amélioration du casernement « scandaleusement surpeuplé.

**Le prix du commandant Dollfus.** — Le commandant Dollfus a alloué un prix de 10 000 francs à la Ligue nationale aérienne aux fins de l'attribuer à l'aéronaute qui s'élèvera dans les airs en cerf-volant, à une altitude

d'au moins 300 mètres. Les cerfs-volants présentés doivent permettre l'observation dans les cas les plus divers ; les essais pourront donc avoir lieu aussi bien sur terre que sur mer au gré du jury. Le concours est réservé aux amateurs ou professionnels de nationalité française qui devront présenter leurs mémoires avant le 1<sup>er</sup> décembre 1909.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Militär-historisches Kriegs-Lexikon (1618-1905)*, par le Dr Gaston BODART.  
1 vol. in-8<sup>o</sup> de 950 pages. Vienne et Leipzig 1908. C. W. Stern, éditeur.

La *Revue militaire suisse* a parlé déjà de cette œuvre d'ardues recherches lors de la publication des premières livraisons. Elle est aujourd'hui terminée et l'on peut dire que les promesses du début ont été tenues.

Le fondement du volume est une statistique minutieuse et aussi complète que l'a permise l'étude des documents, des pertes des belligérants dans tous les combats de terre et de mer de quelque importance depuis le commencement de la guerre de trente ans, soit depuis l'an 1619 jusqu'à nos jours, c'est-à-dire jusqu'à la campagne de Mandchourie y comprise. Les pertes envisagées sont celles en tués, blessés, prisonniers, disparus, généraux et amiraux tués, officiers et troupes, canons, rapports des blessés aux tués.

Une seconde statistique expose la participation des divers Etats aux guerres de ces trois siècles de luttes si diverses et le résultat au point de vue de la victoire et de la défaite. Elle nous apprend, par exemple, que la France a soutenu 14 guerres contre l'Autriche, embrassant une durée totale de 76 ans et qui lui ont valu 262 victoires et 196 défaites ; contre la Grande-Bretagne, elle a soutenu 10 guerres pendant 73 ans, a été victorieuse dans 120 combats et vaincue dans 155 ; contre la Prusse, depuis 1740, elle a combattu pendant 19 ans et 6 campagnes, a battu les Prussiens 69 fois, a été battue par eux 118 fois.

Sur mer, la Grande-Bretagne occupe naturellement le premier rang ; elle a mené 46 campagnes, lutté dans 31 batailles et 38 engagements de moindre importance, et l'a emporté dans le 67 % des cas. La France vient en second rang, avec 31 campagnes et 49 % de victoires ; la Hollande en troisième, avec 18 campagnes et 56 % de victoires.

Les principales victoires et défaites des divers pays font l'objet de commentaires spéciaux.

Une troisième statistique intéresse la longueur des sièges de places fortes ; une quatrième les principales capitulations ; une cinquième la proportion des cavaliers et des canons dans les grandes campagnes ; une sixième les cas où la victoire a été remportée avec la supériorité du nombre des combattants et ceux où l'inférieur en nombre l'a emporté.

Cette énumération témoigne de la riche mine d'informations qu'est l'ouvrage du Dr Bodart et des conclusions instructives qu'il autorise. L'auteur ne s'est d'ailleurs pas borné à un exposé aride de chiffres ; il les accompagne de ses commentaires en mettant en œuvre à la fois la précision des méthodes scientifiques et l'impartialité du jugement. Indépendamment de l'intérêt que cet ouvrage offre en soi-même, il est de nature à rendre de très grands services à l'étude raisonnée des guerres.

F. F.